

CME – SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

Date de la convocation : le 3 décembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal des Enfants, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard PORRETTI.

Adultes présents : Séverine DAYDÉ (professeure) ; Loïc FREMAUX (directeur de l'Accueil Loisirs) ; Bernard GRIMAULT (adjoint à la vie scolaire) ; Gérard PORRETTI (maire de CIVRIEUX).

Membres élus présents : Antoine BERBEZIER ; Martin BORTAUD ; Sélènn GARNODIER ; Timaël NORMAND ; Lou PAGANINI ; Mathilde RAY ; Ilyana SEMEDO ; Margot TIPA.

Membre élue excusée : Giulia PALUMBO.

1 – OBJECTIFS ET MOYENS DU CME

INTRODUCTION

➤ Le Conseil Municipal des Enfants est une instance voulue par le Conseil Municipal « des adultes » de la commune de CIVRIEUX afin que la voix des sévériens de moins douze ans puisse s'exprimer. Comme celui-ci, il nécessite un engagement de ses membres, fait l'objet d'une convocation et d'un compte rendu accessible au public.

En appui sur le « parcours citoyen » de l'école qui concourt à la transmission des valeurs et des principes de la république, les élus au CME sont une force de proposition auprès du Conseil Municipal « des adultes ».

Pour chaque élu, c'est également une expérience personnelle.

MOYENS

➤ La volonté du Conseil Municipal « des adultes » est que le CME dispose de moyens financiers dédiés. Ainsi, il sera proposé au budget 2025 une somme de 600,00 € qui pourrait être augmentée en fonction des projets proposés par le CME en cours d'année.

Certains projets, à conditions qu'un dossier soit déposé et accepté, pourraient recevoir des subventions de la Caisse, d'Allocation Familiale, du Département... D'autres projets, tels la boîte à livres, ont déjà des moyens alloués par la commune.

2 – ACTIONS DU CME

EN LIEN :

Avec l'école : dans le cadre du parcours citoyen. Madame DAYDÉ, leur professeure, exploitera les expériences et préparera les élus aux différentes situations, notamment celles en public.

Ils pourraient également porter certains projets au sein de l'école, tels que :

- Installer une boîte à idées ;
- Créer un terrain de billes ;
- Aménager la cour de l'école ;
- Créer un potager ;
- Créer les conditions d'une aide aux enfants porteurs de handicap par leurs camarades ;
- ...

Avec l'école et la commune :

- Les vœux du nouvel an, le 10 janvier 2025 ;
- L'inauguration du Carré militaire ;
- Le 8 mai ;
- Le 11 novembre ;
- Le jumelage ;
- ...

Avec le périscolaire :

C'est un travail à mener avec Loïc FREMAUX afin d'organiser des activités pour les enfants, voire les adolescents du village.

- Organiser des pique-niques du hors temps scolaire ;
- Organiser des sorties « géo-cach » ;
- Mettre en place des événements (petits déjeuners, lotos, décorations de Noël ou d'Halloween...) ;
- ...

Avec la commune et le périscolaire :

- Nettoyer la cour de l'école et le village ;
- Participer à diverses collectes à caractère caritatif ;
- Réaliser une fresque murale ;
- Fabriquer des hôtels à insectes et des nichoirs ;
- ...

Avec la commune

- Installer d'autres poubelles dans le village ;

- Ajouter des bornes « Toutounet » et veiller à leur recharge en sacs ;
- Embellir un lieu dans le village (pelouse, fleurs...) – Participation possible à la Brigade verte du village ;
- Signaler les passages piétons (figurine aux abords de l'école) ;
- Restaurer la boîte à livres (protection à la pluie) ;
- Créer et améliorer des aires de jeux ;
- Refaire le marquage des pistes cyclables existantes ;
- ...

Tous ces projets sont issus des professions de foi des candidats.

Certains sont déjà en voie de réalisation :

- Participer à la création des menus (deux élus seront invités à la commission « cantine ») ;
- Aménager le plateau sportif ;
- Créer un second terrain de tennis ;
- ...

D'autres ne relèvent pas de la compétence de la commune :

- Créer des pistes cyclables ;
- Agrandir le linéaire de chemin de promenade ;
- Faciliter l'installation d'une pharmacie ;
- ...

Enfin, certains ne pourraient trouver le budget nécessaire :

- Créer une pump track ;
- ...

Les réunions plénières seront à une fréquence d'une tous les demi-trimestres. Cependant, selon leurs compétences, Séverine DAYDÉ, Loïc FREMAUX et Bernard GRIMAULT resteront à l'écoute des élus et disponibles pour les accompagner ponctuellement sur la formalisation et sur la réalisation de leurs projets.

3 – PROCHAINE ACTION

Les vœux du nouvel an, le 10 janvier 2024, à 19 heures, en salle polyvalente.

En introduction de la soirée, ceints de leur écharpe tricolore, les élus se présenteront aux habitants de CIVRIEUX, puis énonceront chacun un projet.

Séverine DAYDÉ les aidera à préparer leur intervention.

PROCHAINE RÉUNION

➤ Le mardi 21 janvier 2025, à 18 heures, en salle du Conseil.